

# Notice d'utilisation du site AlbumPhoto

## Partagez vos photos et albums gratuitement en ligne en toute simplicité

Publiez gratuitement vos photos dans un album en ligne pour les partager avec vos amis, votre famille et vos contacts. Vous décidez qui peut voir vos photos, mais également qui peut les modifier. Lorsque vous atteignez la page d'accueil du site, vous accédez à toutes les informations publiques proposées aux visiteurs sans aucune authentification. Vous êtes considéré(e) comme un utilisateur anonyme et avez donc accès à :

- la liste des utilisateurs
- la liste des albums public (il s'agit de la page d'accueil)
- la liste des images appartenant à des albums public
- Ainsi que l'accès au détail pour chaque utilisateur, album public et image

The screenshot shows the AlbumPhoto website interface. At the top left is the logo 'AlbumPhoto' in a stylized font. To the right, the date and time are displayed as 'Jeudi 29 Octobre 2009 12:03:42'. Below this is a login form with fields for 'Nom:' and 'Mot de passe:', and a 'Connexion' button. A navigation menu contains links for 'Utilisateurs', 'Albums', 'Images', and 'Aide'. A search bar with the text 'Rechercher une image' is also present. The main content area is titled 'Liste des albums' and contains a table with three columns: 'Titre', 'Description', and 'Utilisateur'.

Titre	Description	Utilisateur
Dbz	Images du manga Dragon Ball Z	admin
One Piece	Images du manga One Piece	Ed
Naruto	comme d'hab	Gold

At the bottom of the page, there is a copyright notice: '© 2009-2010 Omar EDDASSER. Tous droits réservés.'

Pour accéder à plus d'informations, il est nécessaire de vous authentifier.

### Comment s'authentifier

L'authentification s'effectue par le formulaire situé en haut à droite (en dessous de la date et de l'heure), c'est à dire par la saisie de votre nom et votre mot de passe personnel, puis en cliquant sur "Connexion" ou en appuyant sur la touche "Entrer"

Une fois ces données saisies, votre nom (ainsi qu'un bouton de déconnexion) s'affiche à la place du formulaire précédent. Vous êtes alors authentifié et avez accès à un menu plus

complet.

Vous pouvez dès lors utiliser l'ensemble des services et informations mis à votre disposition selon votre profil (administrateur ou membre).

L'authentification, une fois validée, sera réutilisée de manière systématique et transparente pour tous les services et applications : ajout d'album(s), d'image(s)... Cette connexion est sécurisée.

Important : il est impératif lorsque vous quittez votre poste de fermer toutes les fenêtres de votre navigateur afin d'avoir la certitude d'être totalement déconnecté de l'ensemble des services. (une session à un delais de 30 minutes)



## Onglets

Les informations, ressources et services proposés sur le site AlbumPhoto sont organisés par rubriques que l'on appelle « Onglets ».

Ils (les onglets) sont situés sous le bandeau (bannière) de la page, suivant votre statut (visiteur, membre, administrateur), une série d'onglets prédéfinis existeront :

**Visiteur :**



**Membre :**



**Administrateur :**



## Organisation des onglets

- **Utilisateurs** : Liste tous les utilisateurs enregistré. (*visiteur, membre et administrateur*)
- **Albums** : Liste tous les albums auquel votre statut vous donne l'accès. (*visiteur, membre et administrateur*)
- **Images** : Liste toutes les images auquel votre statut vous donne l'accès. (*visiteur, membre et administrateur*)
- **Aide** : Affiche la présente notice d'utilisation. (*visiteur, membre et administrateur*)
  
- **Mon profil** : Permet d'éditer son profil. (*membre et administrateur*)
- **Mes albums** : Affiche tous vos albums. (*membre et administrateur*)
- **Mes images** : Affiche toutes vos images. (*membre et administrateur*)
- **Messagerie** : Permet d'accéder à votre boîte de réception (et d'envoi) (*membre et administrateur*)
  
- **Nouvel utilisateur** : Permet d'enregistrer un nouvel utilisateur. (*administrateur*)
- **Nouvel album** : Permet d'ajouter un nouvel album. (*membre et administrateur*)  
Attention : par défaut, un nouvel album est public.
- **Nouvelle image** : Permet d'ajouter une nouvelle image à un album (qui vous appartient ou non, selon votre statut ou les droits que vous avez sur l'album). (*membre et administrateur*)

## Recherche

Un outil de recherche par mot clé est mis à votre disposition (à droite des onglets).

**Attention** : Les résultats de la recherche dépendent également de votre statut (administrateur, membre ou visiteurs). Pensez donc à vous connecter avant de faire des recherches. (*pour un visiteur, la recherche s'effectue uniquement sur les images des albums publics. Pour un membre, elle s'effectue sur les images des albums publics mais également sur les albums privés auquel ce membre a au moins le droit de consultation. Quant aux administrateurs, elle s'effectue sur toutes les images enregistrées dans la base*)

## Droits

Afin de protéger vos photos, nous avons mis en place un système de droits très complet sur les albums.

On distingue quatre droits élémentaire sur les albums (classé dans l'ordre):

- **Le droit de consultation** : (*rang 1*)  
Une fois acquit, il permet uniquement la consultation du détail de l'album ainsi que des images contenu dans celui-ci
- **Le droit d'ajout** : (*rang 2*)  
En plus du droit de consultation, il permet (uniquement) l'ajout d'image à l'album.
- **Le droit de modification** : (*rang 3*)

En plus du droit de consultation et du droit d'ajout, le droit de modification permet d'éditer les images que contient l'album (même celle que l'on a pas ajouter nous même)

- **Le droit de suppression :** (*rang 4*)

En plus des droits précédents, celui-ci permet de supprimer les images que contient l'album (même celle que l'on a pas ajouter nous même)

**Important :** Lorsqu'un droit est donner à un utilisateur pour un album, il acquiert également (de manière automatique) les droits de rang inférieur à celui que l'on donne.

**Exemple:** Si l'on donne le droit d'ajout (rang 2), on donne implicitement le droit de consultation (rang 1).

## Foire Aux Questions (F.A.Q.)

**Important :** Les manipulations expliquer ci-après nécessitent d'être authentifier

### Comment s'inscrire ?

Il n'y a pas d'inscription à proprement parler, en effet, seule un administrateur peut enregistrer un nouvel utilisateur. Pour ce faire, un administrateur doit se connecter, cliquer sur le bouton "Nouvel Utilisateur", saisir les informations concernant le nouvel utilisateur puis valider le formulaire.



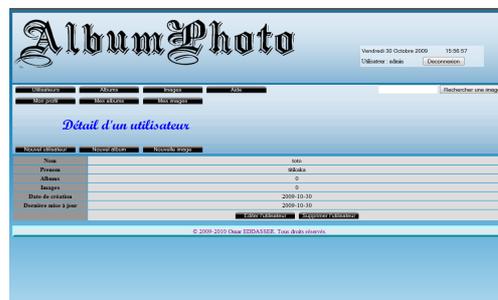
### Comment éditer son compte ?

Vous devez cliquer sur le bouton "Mon profil", modifier les informations que vous souhaitez, puis valider (cliquer sur "Mettre à jour").



## Comment éditer le compte d'un autre utilisateur ?

Seul un administrateur peut effectuer cette action, pour cela, il doit cliquer sur "Utilisateurs", choisir l'utilisateur (en cliquant sur son nom), puis dans le tableau affichant le détail de l'utilisateur, au niveau de la dernière ligne, cliquer sur "Editer l'utilisateur", modifier les informations, puis valider (cliquer sur "Mettre à jour").

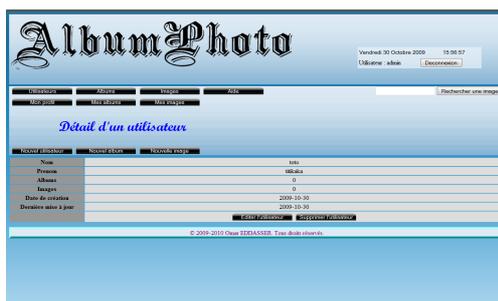


## Comment supprimer son compte ?

Cette action n'est possible que pour un administrateur, il doit alors cliquer sur "Utilisateur", choisir un utilisateur (cliquer sur son nom), et au niveau de la dernière ligne du tableau contenant le détail de l'utilisateur, cliquer sur "Supprimer l'utilisateur" cf. *Comment supprimer le compte d'un autre utilisateur ?*

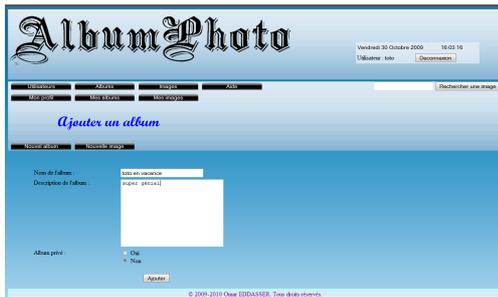
## Comment supprimer le compte d'un autre utilisateur ?

Seul un administrateur peut effectuer cette action, pour cela, il doit cliquer sur "Utilisateurs", choisir l'utilisateur (en cliquant sur son nom), puis dans le tableau affichant le détail de l'utilisateur, au niveau de la dernière ligne, cliquer sur "Supprimer l'utilisateur"



## Comment créer un album ?

Vous devez pour cela cliquer sur le bouton "Nouvel album", compléter les informations sur l'album, puis valider le formulaire.



## Comment éditer un album ?

Cliquer sur "Mes albums", choisissez celui que vous desirez éditer(en cliquant sur le titre de l'album). Vous arrivez sur le détails de l'album, au niveau de la dernière ligne du tableau, cliquer sur le bouton "Editer l'album", modifier les informations du formulaire, puis enfin valider (cliquer sur "Mettre à jour l'album").



## Comment éditer un album qui ne nous appartient pas ?

Cette action ne peut être effectuée que par un administrateur, il s'agit en fait de la même procédure que pour éditer un album nous appartenant, sauf que là, on en choisit un parmi ceux disponibles (onglet "Albums")



## Comment rendre un album public ou privé ?

Cliquer sur "Mes albums", la liste de vos albums s'affiche dans un tableau. Sélectionner l'album (en cliquant sur son titre), au niveau de la dernière ligne du tableau contenant le détail de l'album, cliquer sur "Editer l'album", enfin utiliser dans le formulaire les boutons radio pour le rendre privé ou pas, puis valider (cliquer sur "Mettre à jour").

*cf. Comment éditer un album ?*

## Comment donner/supprimer des droits à un utilisateur sur un album ?

Cliquer sur "Mes albums", la liste de vos albums s'affiche dans un tableau, au niveau de la troisième colonne (de la ligne sélectionné) cliquer sur le bouton "Gérer les droits" Deux tableaux apparaissent, le premier contient la liste des utilisateurs (et leurs droits) qui disposent déjà de droit(s) sur cet album. Le second tableau contient quant à lui, la liste des utilisateurs n'ayant aucun droits sur cet album. Il vous suffit alors de choisir l'utilisateur auquel vous voulez modifier ses droits, de les modifier via les boutons radio, puis de cliquer sur le bouton "Mettre à jour les droits" (de la ligne concerné)

**A noter :** le droit de consultation est automatiquement donnée à tous les utilisateurs pour un album public (il n'apparait donc pas lors de l'affichage des droits d'un album, cf 4ième image ci-dessous)

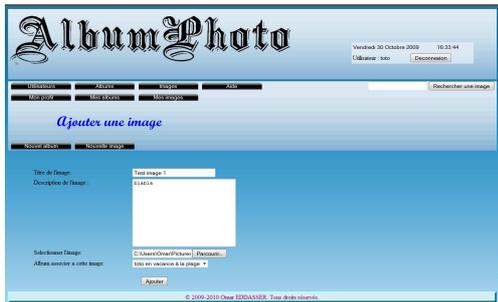


## Comment donner/supprimer des droits à un utilisateur sur un album qui ne nous appartient pas ?

Cette action n'est disponible que pour un administrateur, la procédure est la même.  
*cf. Comment donner/supprimer des droits à un utilisateur sur un album ?*

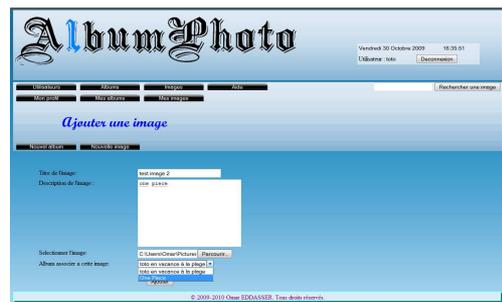
## Comment ajouter une image à un album ?

Avant de pouvoir ajouter une image, il faut soit avoir déjà créer un album, soit avoir des droits d'ajout pour au moins un album. Cliquer alors sur le bouton "Nouvelle image", remplir le formulaire, choisir un album de la liste (la liste contient à la fois tous vos albums et également ceux auxquelles vous avez au moins un droit d'ajout).



## Comment ajouter une image à un album qui ne nous appartient pas ?

Il s'agit de la même procédure que pour ajouter une image à un album qui nous appartient (ci-dessus). Le choix de l'album (qu'il nous appartienne ou non) s'effectue au travers de la même combo-box dans les deux cas.



## Comment éditer une image d'un album ?

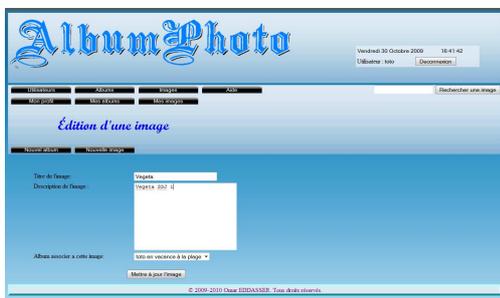
Il suffit de cliquer sur "Mes images", sélectionner l'image (en cliquant sur son titre), au niveau de la dernière ligne du tableau contenant le détail de l'image, cliquer sur le bouton "Editer l'image", modifier les valeurs du formulaire, puis valider.





## Comment éditer une image d'un album qui ne nous appartient pas ?

Il s'agit de la même procédure que pour l'édition d'une image nous appartenant, la seule différence est qu'il faut choisir une image (dans le menu "Images") appartenant à un album (public ou privé) dont on a au moins les droits de modification. Sans droit de modifications sur l'album contenant l'image, il n'est pas possible de l'éditer.



## Comment supprimer une image d'un album ?

Il suffit de cliquer sur "Mes images", sélectionner l'image (en cliquant sur son titre), au niveau de la dernière ligne du tableau contenant le détail de l'image, cliquer sur le bouton "Supprimer l'image".



## Comment supprimer une image d'un album qui ne nous appartient pas ?

Il s'agit de la même procédure que pour la suppression d'une image nous appartenant, la seule différence est qu'il faut choisir une image (dans le menu "Images") appartenant à un album (public ou privé) dont on a les droits de suppression. Sans ce droit sur l'album, il n'est pas possible d'effectuer des suppressions.

## Comment ajouter un mot clé à une image ?

Il suffit de cliquer sur "Mes images", sélectionner l'image (en cliquant sur son titre), au niveau de la dernière ligne du tableau contenant le détail de l'image, cliquer sur le bouton "Ajouter un mot clé", vous aurez alors le choix entre choisir un mot clé déjà existant, ou alors en crée un, dans les deux cas il faut valider.



## Comment ajouter un mot clé à une image qui ne nous appartient pas ?

Il s'agit de la même procédure que pour ajouter un mot clé à une image nous appartenant, sauf qu'elle n'est accessible que si l'on a (au moins) des droits de modifications sur l'album. cf. *Comment ajouter un mot clé à une image ?*

## Comment supprimer un mot clé à une image ?

Il suffit de cliquer sur "Mes images", sélectionner l'image (en cliquant sur son titre), vous trouverez un bouton "Supprimer le mot clé" à côté de chaque mot clé déjà associé à l'image.



## Comment supprimer un mot clé à une image qui ne nous appartient pas ?

Il s'agit de la même procédure que pour supprimer un mot clé à une image nous appartenant, sauf qu'elle n'est accessible que si l'on a (au moins) des droits de modifications sur l'album.

*cf. Comment supprimer un mot clé à une image ?*

## Infos utiles

Lorsque l'on liste les albums (en cliquant sur "Albums" ou "Mes albums"), les albums privés (auquel l'on a accès) sont de couleur orange contrairement aux albums public (belge). C'est également le cas pour les lignes contenant des images appartenant à des albums privés (en cliquant sur "Images" ou "Mes images")

Lorsque l'on édite (ou ajoute) une image d'un album qui ne nous appartient pas, l'action est effectuée comme si c'était le propriétaire qu'il l'a réalisé (on ne garde pas de trace de cet utilisateur)

© 2009-2010 Omar EDDASSER. Tous droits réservés.